

## DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURES DE MARCHÉS PUBLICS À 13 HABITAT À COMPTER DU 1ER OCTOBRE 2018 ET À PARTIR DE 25 000€

# QUELLES SONT LES PRINCIPALES ÉVOLUTIONS ?

Toutes les consultations > 25k€ sont disponibles sur notre plateforme



Obligation de remettre les offres sur le profil acheteur



**OFFRES ÉLECTRONIQUES** 

L'ensemble des échanges sont électroniques



**MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE VIA LE PROFIL ACHETEUR** 

Les données essentielles sont accessibles sur le profil acheteur



## **COMMENT VOUS PRÉPARER ?**

### FAMILIARISEZ-VOUS AVEC LA PLATEFORME ET SES FONCTIONNALITÉS

Le dépôt en ligne nécessite de maîtriser certaines fonctionnalités de la plateforme. Celles-ci sont expliquées dans le guide pratique, disponible dans la rubrique « outils ». Il est conseillé de le télécharger afin de se familiariser avec les thématiques.





**RECHERCHER ET** S'INFORMER SUR UNE CONSULTATION



REMETTRE UNE OFFRE ÉLECTRONIQUE



## EFFECTUEZ LES VÉRIFICATIONS TECHNIQUES AU PRÉALABLE

Au préalable de votre dépôt en ligne, procédez à certaines vérifications.



## • RÉALISEZ LES DÉMARCHES EN QUELQUES CLICS

#### CANDIDATEZ À L'APPUI D'UN DUME



DUME : document unique de marché européen dématérialisé Il est fortement recommandé de candidater à l'appui d'un DUME électronique car il permet :

- de déclarer sur l'honneur que vous pouvez candidater à un marché public,

- d'indiquer que vous n'entrez pas dans un cas des cas d'interdiction de soumission,
- de signifier que vous remplissez les critères de sélection définis par 13 Habitat.

#### DÉPOSEZ L'OFFRE EN LIGNE



Pour toutes les consultations, il est d'ores et déjà possible de déposer l'offre en ligne sans certificat électronique, c'est-à-dire sans signer l'offre. Il suffit de déposer l'offre sur la plateforme.

Le candidat choisi sera simplement sollicité pour procéder à la signature manuscrite ou électronique de l'offre.

#### ÉCHANGEZ AVEC LE POUVOIR ADJUDICATEUR POSER UNE QUESTION



La plateforme permet de poser des questions directement en ligne. 13 Habitat reçoit une alerte dès le dépôt et dès lors une réponse est apportée. Des nouveaux éléments de précisions peuvent être à télécharger.

#### ÉCHANGEZ AVEC LE POUVOIR ADJUDICATEUR ENVOYER ET RECEVOIR UN COURRIER



La plateforme intègre une fonction de messagerie avec réception opposable. Ceci permet à 13 Habitat d'échanger des courriers avec les entreprises de manière sécurisée et électronique, selon le même principe que les lettres recommandées avec accusé de réception.

Si le message envoyé par 13 Habitat a été configuré de façon à permettre une réponse, il est alors possible de cliquer sur le bouton prévu à cet effet « répondre à ce message ».

L'entreprise accède alors à l'écran de réponse qui permet d'ajouter des pièces jointes. Une fois terminé, l'entreprise clique sur le bouton « envoyer ». 13 Habitat est alors prévenu de l'envoi réalisé.

Pour échanger via la plateforme il est impératif d'avoir un compte entreprise.

### SIGNEZ ÉLECTRONIQUEMENT VOS CONTRATS



La signature électronique est l'action qui consiste à signer et authentifier un document informatique. À partir du 1<sup>er</sup> octobre 2018, certains pouvoirs adjudicateurs vont imposer la signature électronique, en cas d'attribution. Pour l'heure 13 Habitat ne l'impose pas.

Il vous est conseillé d'être rapidement en possession d'un certificat électronique (EIDAS) afin de signer électroniquement le marché.

## QUELQUES LIENS PRATIQUES

### LISTE DES PRESTATAIRES DE SERVICE DE CONFIANCE NUMÉRIQUE

http://www.ssi.gouv.fr/administration/visa-de-securite/visas-de-securite-le-catalogue/

## EN SAVOIR PLUS SUR LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

https://www.boamp.fr/Espace-entreprises

## GUIDE DAJ POUR LES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES

https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions\_services/daj/marches\_publics/dematerialisation/20180601\_Guide-MP-dematerialisation-2018-OE.pdf

## INFORMATION IMPORTANTE RELATIVE À LA DÉMATÉRIALISATION DES MARCHÉS PUBLICS À 13 HABITAT

https://www.13habitat.fr/uploads/pages/photos%20pdf%20agenda/Annexe%20RC.pdf

